



TIR A L'ARC FONTENAISIEN
B P 52
85201 FONTENAY LE COMTE Cedex
tél. : 02 51 52 39 58
e-mail : archers.fontenay@gmail.com



LES ARCHERS FONTENAISIENS
VOUS INVITENT A PARTICIPER A UN
TIR CAMPAGNE

Championnat Départemental 85
Sur 12 cibles connues et 12 cibles inconnues
(Ouvert à toutes et à tous / qualificatif pour les Championnats de France)

LE SAMEDI 01 MAI 2010

Dans le parc du C.A.T. « Les Papillons Blancs » de La Largère
Près de La Caillère St Hilaire et de Thouarsais Bouildroux
(1h15 de Nantes et La Rochelle / 1h30 d'Angers / 1h45 de Poitiers)

Itinéraire : Voir plans ci joints ; le parcours sera fléché à partir de La Caillère St Hilaire

Ouverture du Greffe : 09 h 00

Appel des pelotons : 10 h 00

Début des tirs : 10 h 30

Un archer confirmé accompagnera chaque peloton

Inscription : 9,00 € pour les adultes / 6,00 € poules jeunes

Passeport obligatoire et certificat médical à jour

Classement : individuel et par équipes (à déclarer avant le début des tirs) suivant les règles
des championnats de France

Sanitaires et Buvette sur place

Merci de nous retourner la fiche d'inscription ci jointe à l'attention de Marcel Gobin à
l'adresse suivante : Tir à l'Arc Fontenaisien, BP 52, 85201 Fontenay Le Comte Cedex

Nota : Si vous avez absolument besoin de rester joignable, communiquez le n° suivant 06 79 16 26 24 - mobile du greffe

FICHE D'INSCRIPTION - Concours Tir CAMPAGNE

**Concours du 01 mai 2010 - Au C.A.T. La Largère
près de Fontenay Le Comte, Thouarsais et La Caillère**

Compagnie :
Téléphone :
E-mail :

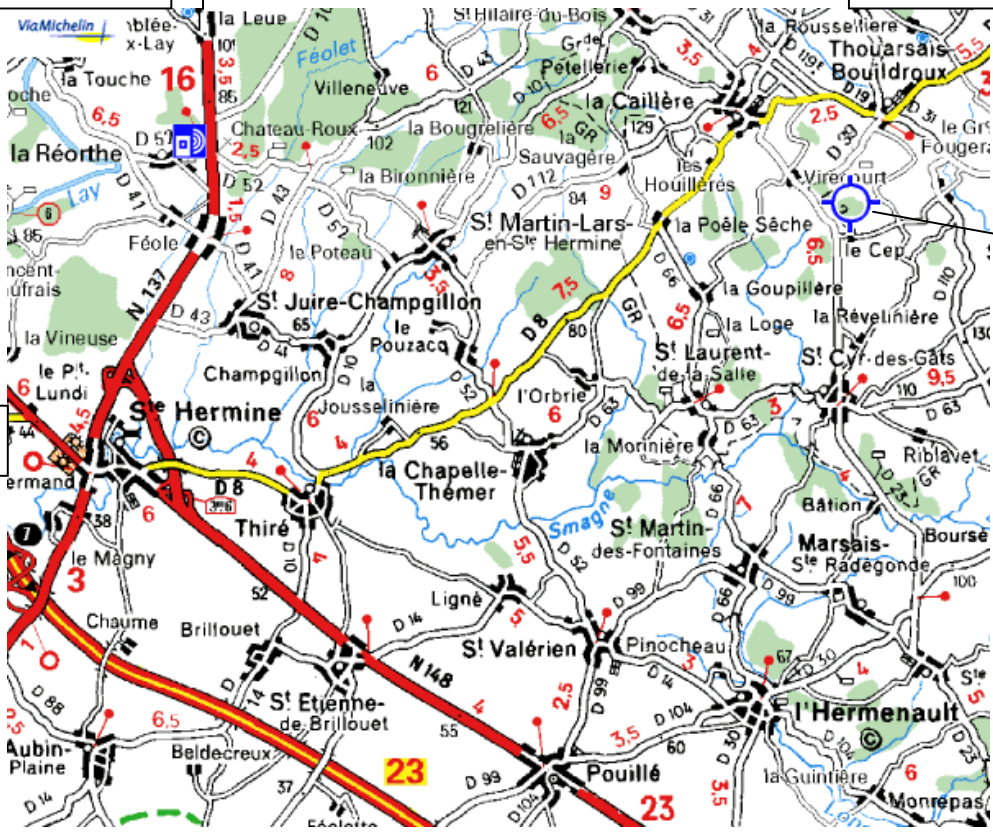
Nom du Responsable :
Adresse :

NOM et Prénom	N° de Licence	Catégorie	Arc	Montant

A retourner avant le 23 avril 2010 à : **Tir à l'Arc Fontenaisien, BP 52, 85201 Fontenay Le Comte Cedex**

VERS CHANTONNAY

VERS LA CHATAIGNERAIE

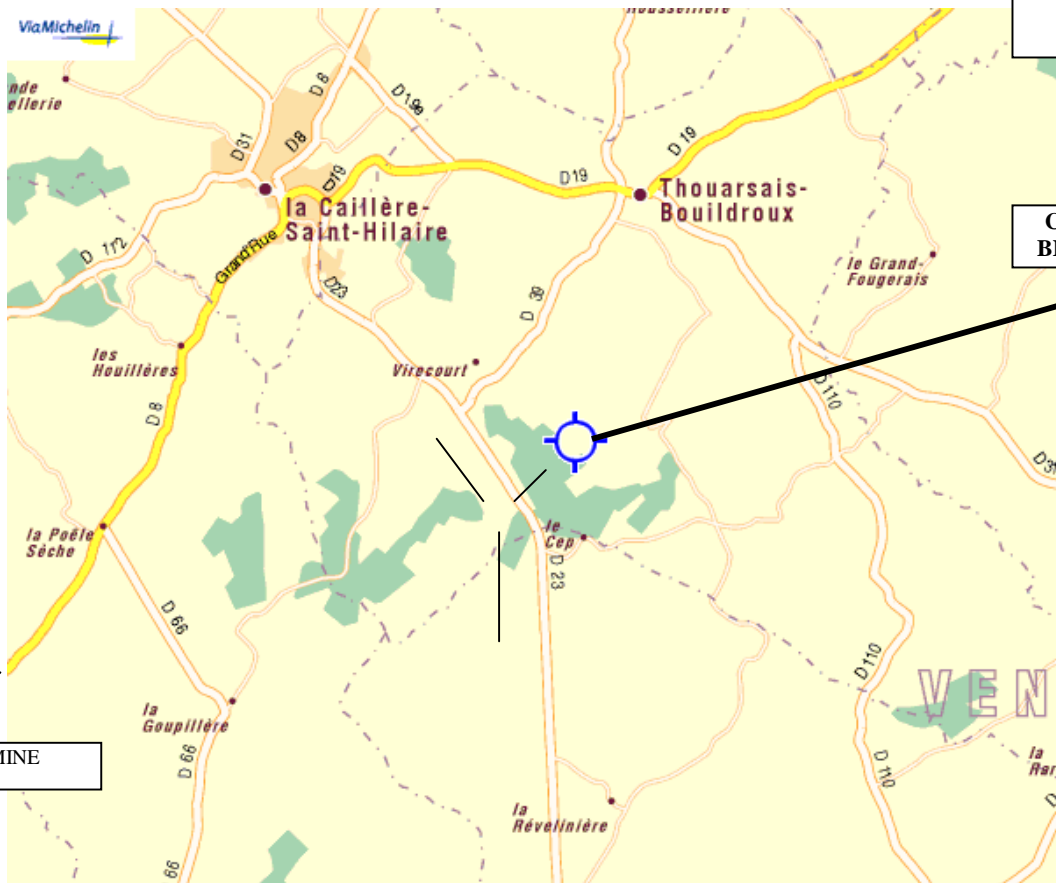


C'est ici !

A83 VERS NANTES

A83 VERS FONTENAY ET NIORT

Bonne route !
 ...vous êtes perdus ou en retard ...
 Contactez Hélène au
 06 79 16 26 24



CAT LES PAPILLONS BLANCS LA LARGERE

VERS STE HERMINE

VERS FONTENAY LE COMTE